



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vidauban (83)
Place Clémenceau
83550 Vidauban

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Vidauban.
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: 2026-011 - ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIES.
Description: 2026-011 - ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIES
Identifiant interne: 2026-011.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.
Nomenclature principale (cpv): 31682000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Mairie de Vidauban. Place Clémenceau.
Ville: VIDAUBAN.
Code postal: 83550.
Code NUTS: FRL05.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre donnera lieu à l'émission de marchés subséquents avec maximum (L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14), s'exécutant par un bon de commande initial (la notification du/des marchés subséquents vaut bon de commande unique d'exécution du contrat) et des ordres de service. L'accord-cadre sera multi-attributaires. Il sera attribué à un minimum de 2 et un maximum de 6 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres)..

Informations complémentaires de la procédure: L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre donnera lieu à l'émission de marchés subséquents avec maximum (L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14), s'exécutant par un bon de commande initial (la notification du/des marchés subséquents vaut bon de commande unique d'exécution du contrat) et des ordres de service. L'accord-cadre sera multi-attributaires. Il sera attribué à un minimum de 2 et un maximum de 6 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres)..

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2026-011.

Titre: 2026-011 - ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIES.

Description: ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIES

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 31682000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Mairie de VIDAUBAN et son CCAS Place Clémenceau.

Ville: VIDAUBAN.

Code Postal: 83550.

Pays: France.

Informations complémentaires: L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat valant bon de commande unique d'exécution du contrat. L'acheteur ne pourra conclure des marchés subséquents sur la base de cet accord-cadre que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. La date prévisionnelle de début de fourniture du premier marché subséquent est prévue au plus tard au 1er janvier 2027. Le contrat de fourniture d'énergie électrique est conclu avec un maximum de consommation de 15 GWh annuel. La valeur donnée au BT-271-Lot correspond au maximum HT sur la durée totale du marché..

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2916666 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des fournitures et prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère Qualité :

Description : Valeur technique (reprise de la note obtenue pour l'attribution de l'accord-cadre) de l'offre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 96

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 28/05/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 28/05/2026 à 12:00.
Informations complémentaires : Service des marchés publics.
Lieu : vidauban.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 6.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours • Comité consultatif, délai deux mois à compter de notification de décision de rejet étant précisé que la saisine suspend délais de recours contentieux jusqu'à la décision prise par le pouvoir adjudicateur après avis du comité (Art.142 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) • référé précontractuel (Art.L 551.1 du Code de Justice Administrative) : introduction début procédure jusqu'à signature du marché - référé-suspension (Art L.521-1 Code de Justice Administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - recours pour excès de pouvoir (Art R.421-1 et S du Code de Justice Administrative) dans les 2 mois de notification ou de publicité de la décision attaquée (délais supplémentaire distance article R.421-7 du Code de Justice Administrative), avec la possibilité de faire précéder ce recours d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai du recours pour excès de pouvoir. - recours de pleine juridiction dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation. le recours de pleine juridiction peut être accompagné d'une demande, fondée sur l. 521-1 du Code de Justice Administrative, tendant à la suspension de l'exécution du marché. - recours indemnitaire dans les 2 mois à compter de la décision de rejet de la demande préalable (article R.421-1 et S du Code de Justice Administrative) - déféré préfectoral sur demande (Art.L.2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales) dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte contesté est devenu exécutoire. - référé contractuel prévu art .I.551-13 à I.551-23 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus art. R. 551-7 du Code de Justice Administrative - recours de pleine juridiction dans les deux mois à compter de la publication de la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Vidauban (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Vidauban (83)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Vidauban.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 218301489.
Département : département du var.
Adresse postale : Place Clémenceau.
Adresse postale : Place Clémenceau.
Ville : Vidauban.
Code postal : 83550.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Service des Marchés Publics.
Adresse électronique: s.garcia@vidauban.fr.
Téléphone: +33 494999900.
Télécopieur: +33 494999916.
Adresse internet: <https://www.mairie-vidauban.fr>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de TOULON.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.
Département : 83.
Adresse postale : 5 RUE RACINE.
Ville : TOULON.
Code postal : 83000.
Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr.
Téléphone: +33 494427930.
Télécopieur: +33 494427989.
Adresse internet: <https://www.ta-toulon.juradm.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :c2d9cce7-a31a-48df-b086-2afa53ef9195
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 07/04/2026 à 14:48.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.